

Ressources pour gérer les situations critiques à l'école

Protocole de gestion de situations critiques

Ce document comprend les coordonnées des personnes de référence et les indications utiles pour organiser au mieux l'aide et l'information.

Chaque école possède un protocole de base ainsi qu'un protocole AMOK-tireur actif qui sont mis à jour régulièrement.

CAPPES

Le CAPPES intervient sur demande de l'école pour :

- **Accompagner** les victimes, dans les jours qui suivent un événement critique, en offrant un espace de parole ou un débriefing émotionnel
- **Ecouter et soutenir** les élèves ou les enseignant-e-s endeuillés
- **Conseiller et accompagner** les membres de la cellule de crise et les enseignant-e-s
- **Orienter** les directions sur la détection précoce de risques AMOK-tireur actif ou de radicalisation

Le CAPPES aide également les écoles dans l'actualisation de leur protocole de crise et dans la formation continue des membres de la cellule de crise.

Documentation

voir sous : www.cappes.ch

Qui appeler ?

AMBULANCE	144
POLICE	117
POMPIERS	118

Direction de l'établissement :

.....
.....
.....

Chef du SEO : M. Jean-Claude Marguet
032 889 59 25 ou 079 448 86 68

CAPPES : Situations critiques
079 477 50 09 ou 078 835 54 76

Membres de la cellule de crise de l'école :

se référer au protocole de gestion de situations critiques et au protocole de gestion de crise AMOK - tireur actif

Autres numéros :

Intoxications 145

(donne des renseignements sur la procédure à suivre en attendant les secours)

Rega 1414

(en général, les ambulanciers font appel à ce service après évaluation de l'état des victimes)

Air-Glacières 1415

(secours en haute montagne : sur les pistes de ski, ce sont les secouristes sur place ou les ambulanciers qui font appel à Air-Glacières)

Appel d'urgence européen 112

Octobre 2017

GESTION DE SITUATIONS CRITIQUES A L'ECOLE

Face à une situation critique

Qui avertir ?

- **Les secours et la police** si nécessaire
- **La direction d'établissement**

Que fera la direction de l'établissement ?

Elle prend en charge la situation et fait appel selon besoin à la cellule de crise de l'école pour :

- **Coordonner les actions** à l'aide du protocole prévu à cet effet
- **Mettre en place** les différentes aides pour les personnes touchées
- **Assurer l'information** à l'interne et à l'externe de l'école

Information au corps enseignant des écoles obligatoires du canton de Neuchâtel

Situations critiques

Il s'agit de situations graves qui peuvent causer un choc émotionnel chez les élèves, les enseignants-e-s et les collaborateur-trice-s de l'établissement.

Ces situations peuvent se produire :

- **Dans le cadre** de l'école
- **Durant une activité scolaire** menée à l'extérieur
- **Hors du cadre** et du temps scolaire mais avec un impact profond sur les élèves et le corps enseignant

Exemples d'incidents critiques :

- **Décès brutal**, accident, suicide, homicide
- **Catastrophe** naturelle
- **Agression** physique, bagarre, harcèlement
- **Disparition**, enlèvement
- **Prise d'otages**, fusillade, attentat, AMOK-tireur actif
- **Radicalisation**
- **Annonce** de maladie grave
- **Menace** de mort ou de suicide

Tout autre incident traumatisant ou situation de crise aiguë menaçant l'intégrité physique et psychique

Actions lors d'une situation critique grave

Que pouvez-vous faire ?

- **Eloigner** les élèves du lieu de l'accident
- **Regrouper** les élèves dans un lieu sûr
- **Accueillir** les émotions des élèves
- **Organiser** le moment venu le retour à la maison des élèves
- **Renvoyer** les médias à la direction d'établissement (sans donner d'autres informations)

Que fera la police ?

- **Sécuriser** les lieux
- **Solliciter** les noms et numéros de téléphone à la direction d'établissement
- **Demander** des informations sur l'identité des blessés
- **Auditionner** les témoins
- **Aider** à organiser la prise en charge des victimes pendant les premières heures
- **Collaborer** avec la direction d'établissement dans les limites du secret de l'enquête et selon la situation

Au besoin, l'unité d'intervention psychosociale pourra être mobilisée, sur appel de la police ou des secouristes, pour soutenir sur place les victimes.

Quelques pistes pour les jours qui suivent

Rester en contact avec la cellule de crise, demander des informations sur les actions menées et celles à venir.

Veiller à l'impact que la situation peut avoir sur soi.

Etre enseignant ne protège pas contre le traumatisme.

Ne pas hésiter à demander de l'aide !

Réserver régulièrement quelques instants pour donner aux élèves des informations vérifiées sur le déroulement de la situation (l'état réel des blessés par exemple).

Cela contribue à éviter d'éventuelles rumeurs.

Informé la direction de l'établissement sur la situation particulière d'élèves qui seraient plus touchés émotionnellement.

Au besoin, une prise en charge ponctuelle et individuelle peut être offerte par le CAPPES.

**ne.ch**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département de l'éducation et de la famille
Service de l'enseignement obligatoire (SEO)

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)